L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 23 JANVIER 1889.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER, coin Orléans et Robertson, magasin, résidence au 1er, livraison au 1er février. S'adresser aux frères Fournier, 138 Orléans. 20 janv—2 sem. D. Mer. V.

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Droguistes.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Philip Kremmenga.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 25,828—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 jan—23,27—1er fév

Succession de François Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,984—Division A—Attendu que Frank Vallette a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Vallette, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23janv—23 27—févl

Succession de Ann Thiel, née Comptin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,982—Division E—Attendu que Mathilda Thiel, veuve de E. J. Ewert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Ann Thiel, née Comptin, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

22janv—22 27 31

Succession de Charles Gallatin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 25,950 — Division B —Attendu que Mme Felonise Gallatin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Gallatin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 jan—19 23 28

Succession d'Adolphe Emile Scheidecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No. 25,956.—Division B.—Attendu que Charlotte Trouilly, veuve d'Adolphe Emile Scheidecker, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolphe Emile Scheidecker, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.

18janv—18 23 27

Succession de Thomas White et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 25,946—Division D—Attendu que Maggie White, femme de William Ingersoll, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

18janv—18 23 27.

Succession de M. et Mme Charles Peipenbring.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,517—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 janv—17, 22, 26

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Hugh McCloskey vs ses créanciers—No25,987 Division D—Ordre de Cour—Que la cession des Biens du pétitionnaire Hugh McCloskey soit et est acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, notaire, à son bureau, No 17 Commercial Place, en cette ville, le lundi, 4me jour de février 1889, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et il est ordonné que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendus.

Nouvelle Orléans, 21 janvier 1889.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député greffier

23 janv—3 fan 4 fév

Wm. et John H. Hogan vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 25,225 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par L. L. Levy syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

18janv—18 23 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Fred. V. Clerc vs ses créanciers—No. 25,844.—Division "D"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés de Frederick V. Clerc, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. H. Downing Esq., notaire en cette ville, No 29 rue du Camp, le LUNDI, 11e jour de février 1889, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes matières qui pourront leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles R. Rice, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme: M. GUIRAUD, Député-Greffier.

8janv—3f an 11fév.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Joseph Cristina vs. ses créanciers—No 25,891—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Joseph (Giuseppe) Cristina soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Hirchner, notaire, le 14ème jour de février 1889, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur la pétition, concernant cette affaire, faite par l'insolvable pour l'acceptation de la cession de ses biens, pour nommer un syndic et le libérer de ses dettes, et qu'il est ordonné de plus que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues, et que W. O. Hart, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1889.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN. Député greffier.

12 jan—3f an 14 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Mardi, le 4me jour de décembre 1888—Présent, l'Honorable Albert Voorhies, Juge—No 25,391.—Sur motion de W. Handlin, avocat de la plaignante, et sur production de preuves justifiant la demande de la plaignante—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré contre le défendant, le 27 novembre 1888, soit maintenant confirmé et fait final, et que conformément il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Ella L. Hoyle, entre le défendant, William D. Hoyle, son mari, décrétant une dissolution de la communauté existant entre eux et séparation de propriétés, et tous les frais à la charge du défendant.

(Signé) A. LESSEPS, Député-Greffier.

29déc—29 jan15 fév15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—

Aux créanciers de la raison sociale Isaac K. Levy & Son et Isaac K. Levy et Charles I. Levy, et à toutes autres personnes intéressées, salut.

No 24,377.—I. K. Levy & Son contre leurs créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créanciers dans cette affaire, au bureau de W. M. Gurley, notaire, le 7 février 1889, à 11 heures du matin, No 42 rue du Camp.

Par ordre des Hon. F. A. MONROE, N. H. RIGHTOR, ALBERT VOORHIES, T. C. W. ELLIS et F. D. KING, juges de la dite Cour.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1889.

JAS. D. RANKIN député greffier.

5 jan—4f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. A. Jansen vs ses créanciers.—No 25,818.— Division "E"— Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire William A. Jansen soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire public, à son bureau, No 50 rue Royale, en cette ville, le VENDREDI, 8me jour de février 1889, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues; et que Joseph Lombard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 3 janvier 1889.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme: M. GUIRAUD, Député Greffier.

5 jan—3f an 8 fév.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin SAMEDI le 2me jour de février, A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement desdites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ADAMS, MME VVE CHRISTOPHER—
122 Pour taxe spéciale de ville de année 1886, montant à ...$16 05
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 8 dans l'ilet No. 195, borné par les rues Prytanie, Euterpe, Terpsichore, et l'avenue St. Charles mesurant 51 pieds de face à la rue Prytanie sur 118 pieds de profondeur.

ADAMS, VEUVE CHRISTOPHER—
123 Pour taxe spéciale de ville de l'année 1880,
Montant à ...$17 33
Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 243, borné par les rues Magasine, Valmont, Camp et Léontine mesurant 278 pieds de face sur 306 pieds de profondeur.

ADAMS, MLLE FRANCES H—
124 Pour taxe spéciale de ville de l'année 1880, Montant à ...$19 26
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 160 borné par les rues Camp, Magazine, St. Joseph et Delord, mesurant 24 pieds de face à la rue Camp sur 116 pieds de profondeur.

ANGELOVICH, PETER R.—
286. Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à ...$161 60
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11 et 12 dans l'ilet No. 184, bornés par les rues Prytanée, Calliope, St. Charles et Clio, formant l'encoignure des rues Prytanée et Calliope, et mesurant 53 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

ALBERT BERNARD—
284. Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, $20 20.
Montant à ...$40 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11 dans l'ilet No. 241, borné par les rues St. Louis, Roman, Prieur et la Promenade Carondelet, formant l'encoignure des rues St. Louis et Roman, et mesurant 27 pieds de face à la rue St. Louis sur 117 pieds de profondeur.

ANDERSON, E F—
299 Pour taxes de ville des années, 1886, $242 40, 1887, 242 40,
Montant à ...$484 80
Deux lots de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 2 et 3 dans l'ilet No. 168 bornés par les rues Camp, Deuxième Chestnut et Première, formant l'encoignure des rues Camp et Deuxième et mesurant 124 pieds de face à la rue Camp sur 153 pieds de profondeur.

ALGIERS & GRETNA RAILROAD COMPANY—
300 Pour taxes de ville de l'année, 1886, Montant à ...$46 86
Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 25 et 26 dans l'ilet No. 9, bornés par les Bouny, Villere, Delaronde et Séguin, mesurant 63 pieds de face à la rue Bouny sur 150 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
310 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$80 80
Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6, dans l'ilet No. 36, bornés par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market, St. James et une allée, les lots Nos. 4 et 5, mesurant 95 pieds de face à la rue Market sur 95 pieds de profondeur, le lot No. 6 mesurant 47 pieds de face à la rue Market sur 95 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
311 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$40 40
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'ilet No. 36, bornés par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market, St. James et une allée, mesurant 85 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
312 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$50 50
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No. 19 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James mesurant 37 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
313 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$36 36
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No. 20 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James mesurant 28 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
314 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$20 20
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 21 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James, mesurant 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
315 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$20 20
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James, mesurant 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

AUER, MME. GEORGE—
316 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$40 60
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 23 dans l'ilet No. 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St James mesurant 47 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds de profondeur.

AUER, MME GEORGE—
317. Pour taxes de ville de l'année 1887 Montant à ...$101 00
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 24 dans l'ilet No. 36 borné par les rues Peters, Tchoupitoulas Market et St. James mesurant 17 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds de profondeur.

AUER MME GEORGE—
318 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$141 50
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'ilet No. 62, borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce Poydras et Lafayette, mesurant 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 87 pieds de profondeur.

AIREY, T. L. & CO.—
320 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$6 06
Deux lots de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7, dans l'ilet No 53, (Burtheville) bornés par la propriété Foucher les rues Calhoun, Pitt et Jeannette mesurant 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 112 pieds de profondeur.

AIREY, T. L. & CO—
321 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$8 08
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 9 dans l'ilet No. 53 (Burtheville), borné par la propriété Foucher, les rues Calhoun, Pitt et Jeannette, mesurant 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 111 pieds de profondeur d'un côté et 110 pieds de l'autre.

AIREY, T. L. & CO—
322 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$9 09
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 10, dans l'ilet No. 53 [Burtheville], borné par la propriété Foucher, les rues Calhoun, Pitt et Jeannette, formant l'encoignure de la propriété Foucher et de la rue Jeannette, mesurant 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 110 pieds de profondeur sur la rue Jeannette.

AIREY, T. L. & CO—
323 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$27 27
Douze lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, et 22 dans l'ilet No. 53 [Burtheville] bornés par la propriété Foucher et les rues Calhoun, Pitt, et Jeannette, lot No. 11, mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 144 pieds de profondeur, lots Nos. 12 à 21 mesure 286 pieds de face aux rues Pitt et Jeannette sur 100 pieds de profondeur, d'un coté et 110 pieds de l'autre et le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 144 pieds de profondeur.

AIREY, T. L. & CO—
324 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$50 50
Dix-sept lots de terre dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, dans l'ilet No. 61 (Burtheville), bornés par les rues Hurst, Benjamin, la propriété Foucher, et la rue Calhoun mesurant 241 pieds de face à la propriété Foucher et 235 pieds à la rue Calhoun sur 294 pieds de profondeur.

ANTZ, GEORGES J.—
328. Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$10 10
Seize lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 26, 27 et 28 dans l'ilet No. 81, bornés par les rues Palmyre, St-Patrick, Olympe et Banks, le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et St Patrick et mesure 31 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 9 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure des rues Palmyre et Olympe et mesure 31 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur; les Nos. 11 à 13 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Olympe sur 157 pieds de profondeur; les lots Nos 26 à 28 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue St-Patrick sur 157 pieds de profondeur.

ALEXIUS, GUIDO, C.—
332. Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$10 10
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie des lots C. et D. de l'ilet No. 117, bornée par les rues Tchoupitoulas, Jena, Jersey et Cadiz, formant l'encoignure des rues Jena et Jersey et mesurant 60 pieds de face à la rue Jena sur 45 pieds de profondeur.

ASHBURY, J. H.—
357 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$60 60
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 13 dans l'ilet No. 44, borné par les rues Jackson, Philip, Rousseau et St. Thomas, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

ASHBEY, MME J. H.—
358 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$32 32
Un lot de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No. 67, borné par les rues Chippewa, St. Thomas, Joséphine et St. André, mesurant 64 pieds de face à la rue Chippewa sur 159 pieds de profondeur.

ASHBEY, MME J. H—
359 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$60 60
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une moitié du lot No. 8 dans l'ilet No. 74, bornée par les rues Annonciation, Chippewa, Jackson et Philippe mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 159 pieds de profondeur.

ALBRECHT, ROBERT—
366 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$80 80
Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 23 et 24, dans l'ilet No. 122, bornés par les rues Madison, Monroe, Jackson et Market, mesurant 62 pieds de face à la rue Madison sur 160 pieds de profondeur.

ANDRUS, OU ANDREWS, HORACE J—
318 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$30 30
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 15, dans l'ilet No. 339, borné par les rues Milan, Berlin, Perrier et Prytanée, mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

BEHAN, FRANK A—
505 Pour taxe de ville [spéciale] de l'année 1880, Montant à ...$24 08
Deux lots de terre, dans le 3eme district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans les ilets Nos 19 et 20, bornés par les rues St. Ferdinand, Chartres, Montégut et Peters formant l'encoignure St. Ferdinand et Chartres, mesurant, lot 17, 19 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 115 pieds de profondeur sur la rue Chartres, le lot 18 mesurant 20 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 100 pieds de profondeur.

BYINGTON & BLACK—
507 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00 1885, 12 70; 1886 10 10;
Montant à ...$76 71
Un lot de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 9 ou 10 dans l'ilet No. 25 borné par les rues Elmire, Chartres, Désiré et Peters, formant l'encoignure des rues Elmire et Chartres mesurant 54 pieds de face à la rue Elmire sur 60 pieds de profondeur sur la rue de Chartres.

BUCHANAN, BENJAMIN—
692 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 10, 1884, 10, 1885, 12 70, 1886, 10 10; 1887, 10 10,
Montant à ...$86 81
Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'ilet No 129, bornés par les rues Pacifique, Jackson, Atlantique et Market formant l'encoignure des rues Pacifique et Jackson et mesurant 60 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur sur la rue Jackson.

BASSAUER, OU BASSAUR, PAUL—
700 Pour taxes de ville des années 1880, $1 82; 1881, 6 24; 1882, 4 76; 1883 2; 1884, 1; 1885, 1 87; 1886, 1 01; 1887, 1 01.
Montant à ...$19 11
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans le raccourci, propriété vendue par le Dr. Puissan, mesurant 45 pieds de face sur 1.0 pieds de profondeur.

BASS, JAMES A—
789 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à ...$12 84
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 13, dans l'ilet No. 142, borné par les rues Magasins, Constance, Terpsichore et Melpomène, mesurant 32 pieds de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur.

BOHN, AUGUST—
837 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à ...$96 30
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'ilet No 226, borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, mesurant 31 pieds de face à la rue Canal sur 127 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—
874 Pour taxe de ville (spéciale) de l'année 1880,
Montant à ...$1 93
Cinq lots de terre, dans le 3eme district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 à 9 dans l'ilet No. 197, bornés par les rues Dauphine, Caffin Lane, Flood et Royale, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 128 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—
875 Pour taxe de ville (spécial) de l'année 1880, Montant à ...$5 78
Un lot de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet No. 839, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Prieur, mesurant 63 pieds de face à la rue Kerlerec sur 167 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—
876 Pour taxe de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à ...$3 21
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No. 1040, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Columbus et Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur.

BATT, JOSEPH—
No. 877 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à ...$5 73
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1041, borné par les rues Kerlerec, Johnson, Esplanade et Galvez, mesurant 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 100 pieds de profondeur.

BARNETT, MME E. A—
1036 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à ...$29 80
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'ilet No. 60 [Burtheville], borné par les rues Hurst, Jeannette, Calhoun et la propriété Foucher, mesurant 39 pieds de face à la rue Hurst sur 121 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J.—
1037 Pour taxes de ville des années, 1885, $76 10; 1886, 60 60.
Montant à ...$136 80
Six lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 9 10, 11, 12, 13 et 14, dans l'ilet No. 60, bornés par les rues Calhoun, Hurst, la propriété Foucher et la rue Jeannette mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Calhoun sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—
1038 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à ...$20 20
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 15 et 17, dans l'ilet No. 60, (Burtheville) borné par la propriété Foucher les rues Jeannette, Hurst et Calhoun mesurant chaque 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—
1039 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à ...$20 20
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 18 dans l'ilet No. 60 [Burtheville], borné par la propriété Foucher, les rues Jeannette Hurst et Calhoun, mesurant 28 pieds de face à la propriété Foucher sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME JOHN J—
1040 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$12 12
Quatre lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13 et 14 dans l'ilet No. 60 [Burtheville], bornés par la rue Calhoun, la propriété Foucher, les rues Jeannette et Hurst, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Calhoun sur 124 pieds de profondeur.

BARNETT, MME. JOHN J.—
1041 Pour taxe de ville de l'année 1887, Montant à ...$19 19
Trois lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lots No. 16 17 et 18, dans l'ilet No. 60, (Burtheville) bornés par la rue Calhoun, la propriété Foucher, les rues Jeanet et Hurst, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Calhoun sur 124 pieds de profondeur.

BLANCHARD, AMELIE B.—
1042 Pour taxes de ville des années 1882, $63 50; 1883, 40 00; 1884, 40 00; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à ...$275 18
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No. 144, borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Douane, mesurant 82 pieds de face à la rue Bassin sur 128 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
1044. Pour taxes de ville des années 1882, $28 58; 1883, 18; 1884, 18; 1885, 22 86; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à ...$128 60
Cinq lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 433, bornés par les rues Rendon ou Deuxième, Ursulines, Lopez ou Troisième et St-Philippe, formant l'encoignure des rues Rendon ou Deuxième et Ursulines et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Rendon ou Deuxième sur 100 pieds de profondeur sur la rue Ursulines.

BARTHELEMY, A. L.—
1045. Pour taxes de ville des années 1882, $9 58; 1883 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06,
Montant à ...$41 27
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 433, borné par les rues Rendon ou Deuxième, Lopez, Ursulines et St-Philippe, mesurant 156 pieds de face à la rue Rendon ou Deuxième sur 100 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.
1046. Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à ...$41 27
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 9 dans l'ilet No. 433, borné par les rues Rendon, Ursulines, St. Philippe et Lopez, mesurant 99 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
1047. Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à ...$35 21
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 16, dans l'ilet No. 433, borné par les rues Lopez, Rendon, Ursulines et St. Philippe mesurant 100 pieds de face à la rue Lopez sur 154 pieds de profondeur.

BUCK, CHARLES F—
1084 Pour taxes de ville de l'année 1882, Montant à ...$15 83
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No. 428, borné par les rues Foucher, Delachaise, Apollon et Bacchus, mesurant 27 pieds de face à la rue Foucher sur 153 pieds de profondeur.

BRUNIAS, SUC. RICHARD—
1124 Pour taxes de ville des années 1883, $70; 1887, 70 70,
Montant à ...$140 70
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No. 30, borné par les rues Levée, Jackson, Joséphine et Rousseau, mesurant 64 pieds de face à la rue Levée sur 176 pieds de profondeur.

BOHNE, AUGUSTE—
1143 Pour taxes de ville des années, 1884, $7 00; 1885, 8 89; 1887, 7 07;
Montant à ...$22 96
Cinq lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 44 à 48 dans l'ilet No. 584, borné par une Allée, les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune; mesurant 48 pieds 114 pieds 8 pouces à l'allée sur 100 pieds de profondeur.

BEHAN, MME JOHN H—
1149 Pour taxes de ville de l'année 1884, $16; 1885, 20 32,
Montant à ...$36 32
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No. 300, borné par les rues Tonti, Conti, Miro et St. Louis, formant l'encoignure des rues Tonti et Conti, et mesurant 27 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur sur la rue Conti.

BEHAN, MME JOHN H—
1150 Pour taxes de ville des années 1884, $7; 1885, 12 70,
Montant à ...$19 70
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 29 dans l'ilet No. 300, borné par les rues Tonti, St. Louis, Miro et Conti, mesurant 28 pieds de face à la rue Tonti sur 91 pieds de profondeur.

BERGERON, CHARLES—
1154. Pour taxes de ville de l'année 1884, Montant à ...$10 00
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 326, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, St-Pierre et la Promenade Carondelet, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur.

BARING, BROS & CO—
1175. Pour taxes de ville de l'année 1884. Montant à ...$200 00
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 134, bornée par les rues Magasins, Constance, Philip et Jackson, formant l'encoignure des rues Constance et Jackson et mesurant 74 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur sur la rue Jackson.

BLACK, CORNELIUS VEUVE—
1176 Pour taxe de ville de l'anné 1884; Montant à ...$110 00
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désignés comme lots Nos 3 et 4, dans l'ilet No 148 borné par les rues Camp, Magazine, Première et Deuxième mesurant 55 pieds 6 pouces de face à la rue Magazine sur 128 pieds 3 pouces de profondeur.

BERGER, PETER—
1177 Pour taxes de ville des années 1884, $36 00, 1886, 36 36; 1887, 40 40;
Montant à ...$112 76
Deux lots de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 1, dans l'ilet No 151, borné par les rues Magasins, Camp, Quatrième et Washington, formant l'encoignure Camp et Quatrième et mesurant 62 pieds de face à la rue Camp sur 103 pieds de profondeur sur la rue Quatrième.

BYRNES, MLLE MARIA—
1204 Pour taxes de ville de l'année 1884, Montant à ...$18 00
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'ilet No. 67, borné par les rues St. André, St. Thomas, Chippewa et Joséphine, mesurant 31 pieds de face à la rue St. André sur 143 pieds de profondeur.

BAYNE, MLLE AMELIA—
1205 Pour taxes de ville des années 1884, $70; 1885, 101 16; 1886. 80 80.
Montant à ...$251 96
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots D et CD, dans l'ilet No. 216, bornés par les rues Delord, St. Charles, Carondelet, St Joseph et la Promenade Triton, (Cercle Tivoli), le lot D mesurant 25 pieds de face à la rue Delord, sur 123 pieds de profondeur d'un côté et 117 de l'autre; le lot CD mesurant 25 pieds de face à la rue Delord et 27 pieds dans le fond, sur 124 pieds de profondeur d'un côté et 133 pieds de l'autre.

BURKE, MLLE HONORIA—
1210 Pour taxes de ville des années 1885, $304 80; 1886, 272 70; 1887, 272 70.
Montant à ...$850 20
Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16, dans l'ilet No. 152 bornés par les rues Magasins, Camp, Robin et Terpsichore, les lots Nos. 14 et 15 mesurant 63 pieds 3 pouces de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur, et le lot No. 16 mesurant 34 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur.

BURKE MLLE HONORIA—
1211 Pour taxes de ville des années, 1885, $165 10; 1886, 151 50; 1887, 151 50;
Montant à ...$468 10
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No 15 borné par les rues Fulton, Poydras, Gravier et Peters, formant l'encoignure des rues Fulton et Poydras mesurant 115 pieds de face à la rue Fulton sur 22 pieds de profondeur sur la rue Poydras.

BURKE, MLLE HONORIA—
1212 Pour taxes de ville des années 1885, $152 40; 1886, 141 40; 1887, 141 40;
Montant à ...$435 20
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 19 dans l'ilet No. 182, borné par les rues Camp, St. Charles, St. Joseph et Delord (Cercle Tivoli) mesurant 27 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue St. Charles sur 99 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur.

BURKE, HONORIA—
1213 Pour taxes de ville des années 1885, $50 80; 1886, 60 60; 1887, 60 60,
Montant à ...$172
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 15 dans l'ilet No. 279, borné par les rues Rempart, Dryades, Erato et Thalie, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 127 pieds de profondeur.

BACAS, PAUL A—
1224. Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$20 20
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'ilet No. 387, borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

BENNERS, MME RUDOLPH H.—
1228 Pour taxes de ville de l'année 1885, Montant à ...$50 80
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No. 332, borné par les rues Canal, Douane, Dorgenois et Broad, mesurant 87 pieds de face à la rue Canal sur 108 pieds de profondeur.

BENNERS MME RUDOLPH H.—
1229 Pour taxes de ville de l'année 1885, Montant à ...$10 16
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 19, dans l'ilet No. 332, borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Douane, mesurant 38 pieds de face à la rue Dorgenois sur 140 pieds de profondeur.

BENNERS, MME RUDOLPH H.—
1230 Pour taxes de ville des années 1885, $15 24; 1886, 12 12, 1887, 12 12.
Montant à ...$39 48
Quatorze lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 24 dans l'ilet No. 555, bornés par les rues Solomon, St. Louis, Conti et St. David, faisant face à la rue Solomon et ayant diverses mesures.

BERCIER, MME OSCAR—
1235. Pour taxes de ville des années 1885, $101 60; 1887, 80 80.
Montant à ...$182 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No 86, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et Ste-Anne, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 96 pieds 7 pouces de profondeur.

BRYANT, MME JULIA A—
1236. Pour taxes de ville des années 1885, $101 60; 1887, 80 80.
Montant à ...$182 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 de l'ilet No. 99, borné par les rues Bourgogne, St-Louis, Rempart et Toulouse, formant l'encoignure des rues Bourgogne et St-Louis et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 63 pieds de profondeur sur la rue St-Louis.

BRANDAO, E. A. et GINTZ, J. H—
1242 Pour taxes de ville des années 1885, $38 10; 1886, 30 30; 1887 30 30;
Montant à ...$98 70
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 de l'ilet No. 141 borné par les rues Quartier, St. Claude, Liberté et le Chemin du Bayou, mesurant 56 pieds 8 pouces de face à la rue Quartier sur 76 pieds de profondeur.

BULTMAN, ANTHONY F—
1264 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$17 78
Un lot de terre, dans le 4eme district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No. 56 borné par les rues Chippewa, Septième St. Thomas et Huitième, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 61 pieds de profondeur.

BRENNAN, JAMES A—
1285 Pour taxes de ville des années 1885, $11 43; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à ...$23 55
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No. 53, borné par la propriété Foucher, les rues Pitt, Jeannette et Calhoun, mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la propriété Foucher sur 114 pieds 4 lignes de profondeur d'un côté et 113 pieds 4 pouces et 6 lignes de l'autre.

BURDEN, DENNIS F—
1289 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20,
Montant à ...$40 40
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une partie du lot No 6 dans l'ilet No. 86, bornée par les rues Religieuse, St. Thomas, Market et St. James, mesurant 19 pieds 5 pouces de face à la rue Religieuse sur 90 pieds de profondeur.

BLARDONE, BARTHOLOMEW—
1296. Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à ...$40 40
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 25, dans l'ilet No 23, borné par les rues Jefferson, Decatur, Chartres et Toulouse, mesurant 33 pieds de face à la rue Jefferson sur 69 pieds de profondeur.

BILLET, MLLE ELIZABETH—
1297 Pour taxes de ville des années 1886, $121 20; 1887, 121 20,
Montant à ...$242 40
Une lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 21, dans l'ilet No. 269, borné par les rues Remparts, Dryades, Gravier et Perdido, mesurant 41 pieds de face à la rue Remparts sur 95 pieds de profondeur.

BILLET, MLLE ELIZABETH—
1298 Pour taxes de ville des années 1886, $181 80; 1887, 181 80,
Montant à ...$363 60
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 270 borné par les rues Rempart, Perdido, Dryades et Poydras formant l'encoignure des rues Rempart et Perdido mesurant 26 pieds de face à la rue Remparts sur 50 pieds de profondeur sur la rue Perdido.

BARRIE, DAVID—
1320 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à ...$18 18
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 19 et 20 dans l'ilet No. 343, bornés par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette, mesurant chaque 27 pieds de face à la rue Howard sur 107 pieds de profondeur.

BRADFORD, MME HY M—
1324 Pour taxe de ville de l'année 1886, Montant à ...$66 60
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 14 dans l'ilet No. 403, borné par les rues Claiborne, Robertson, Gasquet et Commune, mesurant 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 110 pieds de profondeur.

BEHAN, MME F. A.—
1329 Pour taxes de ville de l'année 1885, Montant à ...$40 40
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 27 dans l'ilet No 214 borné par les rues Clio, St. Charles, Carondelet et Calliope, mesurant 16 pieds de face à la rue Clio sur 169 pieds de profondeur.

BONTEMPS. JOSEPH—
1335 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à ...$30 30
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No. 161, borné par les rues Conti Villeré, Marais et St. Louis, formant l'encoignure des rues Conti et Villeré, mesurant 64 pieds de face à la rue Conti sur 35 pieds de profondeur sur la rue Villeré.

BURTON, E. H—
1384 Pour taxes de ville de l'année 1886, Montant à ...$96 96
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7, dans l'ilet No. 47, bornés par les rues Première, Deuxième, Rousseau et St Thomas mesurant 60 pieds de face à la rue Première sur 120 pieds de profondeur.

BURTON, E. H.—
1385 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à ...$161 60
Un lot de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No. 144 borné par les rues Magasins, Camp, St. André et Joséphine mesurant 32 pieds de face à la rue Magasins sur 106 pieds de profondeur.

BURTON, E. H—
1396 Pour taxes de ville de l'année 1886;
Montant à ...$26 26
Un lot de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No, 5 dans l'ilet No 335 borné par les rues Prytanée Perrier, Penniston et Général Taylor mesurant 32 pieds de face à la rue Prytanée sur 106 pieds de profondeur.

BOURGEOIS, A M et M F—
1395 Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06;
Montant à ...$12 12
Un lot de terre dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12, dans l'ilet No. 276, borné par les rues Dryades, St. Denis, Washington et Sixième mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

BEHAN, THOS—
1404. Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06.
Montant à ...$12 12
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 54, borné par les rues Pitt, Jeannette, Eleanore et la ligne de Bloomingdale (Hurstville) mesurant 64 pi de de face à la rue Pitt, 40 pieds dans le fond sur 300 pieds de profondeur.

BENECKE, SUC. C F—
1424 Pour taxes de ville de l'année 1886;
Montant à ...$36 36
Un lot de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 16 dans l'ilet No. 215 borné par les rues Magasins Constance, Delachaise et l'avenue Louisiana mesurant 25 pieds de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur.

BILLET, ADOLPH VVE
1430 Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06;
Montant à ...$2 12
Deux lots de terre, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos. 9 et 10 dans l'ilet No. 26; borné par les rues Esther, Millaudon, Wall et Clinton formant l'encoignure des rues Esther et Millaudon mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds chaque de profondeur sur la rue Millaudon.

BUHLER, FRANCIS—
1431 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à ...$24 24
Trois lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 18 à 20 dans l'ilet No. 38, borné par les rues Macarthy, Burdette, Adam et De Armas, mesurant 90 pieds de face à la rue Macarty sur 106 pieds de profondeur.

BAKER JOHN—
1438 Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à ...$4 40
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No. 80, borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, Race et Orange, mesurant 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 94 pieds de profondeur d'un coté et 96 de l'autre.

BYRNE, JNO L.—
1449. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à ...$262 60
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 487, bornée par les rues St-Charles, St-Denis, l'avenue Peters et la rue Octavie, mesurant 437 pieds de face à la rue St,Charles sur 2?1 pieds de profondeur.

BYRNE, JNO L—
1450 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à ...$161 60
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 10 et 23 à 27 dans l'ilet No 39, bornés par la rue St-Charles, l'avenue Henry Clay, la rue St Patrick et la ligne de Bloomingdale (Burtheville), les lots Nos 1 à 10 mesurant 150 pieds de face à la rue St-Charles sur 378 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 à 27 mesurant 159 pieds de face sur 415 pieds de profondeur.

BENSON, JOHN H—
1466 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à ...$14 14
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désignée comme lot No 19 dans l'ilet No. 440, borné par les rues Gravier, Willow, St-James et Perdido mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 93 pieds de profondeur.

BENSON, JOHN H—
1467 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à ...$18 18
Un lot de terre dans le 1er district de la ville la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 522, borné par les rues Johnson, Galvez, Canal et Claiborne, mesurant 25 pieds de face à la rue Johnson sur 134 pieds de profondeur.

BRADFORD, VICTORIA—
1476 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à ...$30 30
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 21, dans l'ilet No 682, borné par les rues Palmyre, Delhonde, Broad et Cleveland, mesurant 45 pieds de face, à la rue Palmyre sur 159 pieds de profondeur.

BECK, E. A.—
1482. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à ...$161 60
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No –, borné par les rues Peters, Clinton, Douane et Bienville, mesurant 24 pieds de face à la rue Peters sur 97 pieds de profondeur d'un côté et 90 pieds de l'autre côté.

BLACK, CHAS. E.—
1564. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à ...$30 30
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 145, borné par la rue Royale, traversant à la rue Architecte, la rue St-Ferdinand à la rue Port, mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Royale sur 125 pieds de profondeur.

BLACK, CHAS E.—
1565 Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à ...$242 40
Deux portions de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 419 bornées par les rues St. Charles, Général Taylor, Carondelet et Constantinople; une portion formant l'encoignure des rues St-Charles et Général Taylor et mesurant 76 pieds de face à la rue St. Charles et 55 dans le fond sur 160 pieds de profondeur sur la rue Général Taylor et 158 de l'autre côté et une portion mesurant 50 pieds de face à la rue Carondelet et 60 pieds dans le fond sur 150 pieds de profondeur d'un côté et 149 de l'autre.

BERNARD, FREDERICK R—
1592 Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à ...$52 52
Un lot de terre dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot A, dans l'ilet No. 150, borné par les rues Camp, Magasins, Quatrième, et Troisième, mesurant 80 pieds de face à la rue Camp, sur 127 pieds de profondeur.

BAUER, CHARLES—
1608. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à ...$16 16
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot A de l'ilet No 102; bornée par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Chippewa et Jersey, mesurant 17 pieds de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent les dépens et la pénalité.

J. N. HARDY, Trésorier de la ville.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de mulets, charrette, coffre-fort en fer, meubles de bureau, action, etc.

Jos. H. Wilmuth vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 25,881—En vertu d'un ordre de vente daté 19 janvier 1889, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 31 janvier 1889, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 276 rue Julie.

4 mulets, 4 charrettes, 1 lot de harnais, 1 lot de meubles de bureau et installations, 1 coffre-fort en fer, 9 barils de terre glaise, 4 barils de plâtre, etc., etc., un lot de comptes à recevoir et comptes ouverts; aussi une action du fonds capital du Mechanics and Dealers and Lumbermans Exchange.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 janv—20 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Eleanore M. Gohre vs Henry Gohre, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,401—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, intérêts et réclamations, de quelque nature que ce soit, provenant de la communauté de biens et acquets, ou autrement, appartenant au défendeur, sur tous les biens, meubles et immeubles, appartenant à la communauté de biens et acquets existant entre les dites parties, demanderesse et défendeur, et plus particulièrement sur un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui en dépend, désigné par le No sept de l'ilet No neuf, qui est borné par les rues Enghein, Remparts, Port et Bourgogne, dans le Troisième District de cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-neuf pieds de face à la rue Bourgogne, sur cent pieds de profondeur, conformément au plan fait par Joseph Pilié, en date du 9 février 1835 et déposé en l'étude de feu Félix de Armas, notaire, par acte de dépôt en date du 31 mars 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 janv—14, 21, 28—fév 4, 11. 16.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 7 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil, d'une Propriété de valeur, améliorée, et de machines de prix, etc. Dans l'affaire de:

Simon Hernsheim vs. Atlas Steam Cordage Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,639.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (anciennement New Levee) Fulton, Lafayette et Girod, et désignés comme lots numéros treize, quatorze et quinze, sur un plan dressé par Hugh Grant voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Lesquels dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: le lot treize mesure vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes sur une ligne qui la divise du lot numéro douze et cent dix-neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze—le tout au pied américain. Le lot numéro quatorze mesure vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement New Levee) sur une profondeur de cent dix neuf pieds neuf pouces et deux lignes sur le côté de la ligne qui le divise du lot numéro treize et cent dix-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur le côté qui le divise du lot numéro quinze, s'étendant de la rue Fulton à la rue Peters, anciennement New Levee: et le lot numéro quinze mesure, au pied américain, vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-quatre pieds sur la rue Girod et cent dix-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze, formant l'encoignure des rues Girod et Peters et aussi l'encoignure Girod et Fulton.

2° Aussi les machines, chaudières, arbres de couche, poulies et tout ce qui s'applique à la dite machine, installations, accessoires, outils, marchandises, meubles et autres propriétés et effets mobiliers, etc., etc., qui peut contenir le dit local ci dessus et qui appartient aux dits défendeurs; le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23jan—23 30—fév 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, installations, etc. de deux salons de soda; aussi un cheval et wagon.

Hugh McCloskey vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 25,987—En vertu d'un ordre de vente daté du 22 janvier 1889 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 4 février 1889, aux heures ci-dessous désignées, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° A 10 heures a. m., au local No 83 rue St-Charles, un lot d'installations de magasin, meubles, comptoirs, vitrines, miroirs, tables, installations pour soda, vaisselles, verreries, four, etc., conformément à un inventaire. Aussi le même jour et emplacement: un cheval et wagon

2° A midi, au local No 101 rue Canal, un lot d'installations de magasin, meubles, comptoirs, vitrines, miroirs, tables, installations de soda, vaisselles, verreries, four, etc., conformément à un inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 janv—23 26 30—4 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif et Syndic.

D'une Plantation de valeur dans la Paroisse Terrebonne, connue comme Plantation Evergreen.

Comprenant la résidence, cuisine et dépendances, sucrerie, cabanes, machines, installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de la ferme, etc.

A 12 mois de crédit.

Dans l'affaire de H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,625—En vertu d'un ordre de vente en date du 4 janvier 1889, lancé dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et adressé à Charles W. Drown, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et à Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Co et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux, ordonnant la vente de la propriété ci après décrite, avec les conditions ci-après mentionnées qui seront faites par Charles W. Drown, Shérif Civil, et Olivier Marionneaux, syndic, etc., conjointement ou séparément.

Conformément au dit ordre, la propriété ci après décrite sera offerte en vente à l'enchère publique aux conditions ci-dessous mentionnées, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans, SAMEDI, 26 janvier 1889, à midi, à savoir—

Le tout d'un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, comprenant sucrerie, cabanes, machines et installations, mulets, bêtes à cornes, wagons, charrettes, charrues et tous les ustensiles de ferme qui s'y trouvent en usage sur la dite plantation, connu et désigné comme Plantation Evergreen, situé dans la paroisse Terrebonne, en cet Etat, sur les deux rives du Bayou Terrebonne, à peu près six milles du village de Houma, mesurant vingt quatre arpents de face sur chacune des rives du Bayou Terrebonne sur une profondeur de dix arpents sur le côté ouest du Bayou et trente arpents de profondeur sur le côté est du dit Bayou Terrebonne, borné sur la partie supérieure par la terre anciennement appartenant au feu Leufroy Barras et la partie inférieure par les terres anciennement appartenant à John C. Potts, exceptant cette partie qui a été acquise par Prosper Le Blanc de Mme Mary Jane Ellis et mesurant un acre de face sur une profondeur de dix arpents. Laquelle propriété a été acquise par Henry Groebel et Olivier Marionneaux par achat à la vente publique faite par le marshal des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, le 1er avril 1882, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis du Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane, comme affaire de Joseph J. Marion vs. Townson E. lis, No 9:385 du dossier de la dite cour, conformément à l'acte qui a été accordé par le dit marshal, en date du 5 juillet 1882, et enregistré au bureau du greffier de la paroisse Terrebonne, livre G G, folio 622 et seq.

Le 29 mars 1886 Henri Groebel et Olivier Marionneaux, par acte pardevant André Hero, Jr. notaire, ont vendu un tiers à Léo LeBlanc, mais par acte pardevant N. B. Triste, notaire pour la paroisse d'Orléans, le 29 mars 1888, Léo LeBlanc a retransféré le dit tiers à Olivier Marionneaux, syndic de H. Groebel & Cie et d'Henri Groebel et Olivier Marionneaux.

Voici l'inventaire des biens sur la dite habitation:

Sucrerie, magasin à mais, écurie huit cabanes simples, trois cabanes doubles, résidence, cuisine et maisons de dépendances, machine à desécher complète. 2 charrettes, 2 wagons, 3 charrettes à bagasse et une charrette à eau, charrues, moulins à coton et autres instruments nécessaires à la culture. Il y a environ 75 acres de plant de cannes seconde année et 70 acres de plant de première année, et il y a des cannes en windrow pour planter à peu près 90 à 100 acres et aussi environ 2,000 barils de maïs et 20 mulets.

Conditions—Cette criée étant la troisième et dernière, à l'encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable caution, portant intérêt de huit pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à paiement parfait, et hypothèque spéciale sur la dite propriété.

L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payera comptant les frais d'impression, les honoraires du shérif, etc., encourus pour les deux criées précédentes de la dite propriété et pour celle qui se fera en vertu de cet ordre, le tout se chiffrant à huit cents dollars ($800).

Et de plus, à déduire du montant de son enchère, et paiera comptant, les taxes d'Etat, de paroisse et des écoles dues sur la dite propriété, se chiffrant à environ cent quatre-vingt dollars ($180).

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Olivier Marionneaux, syndic des créanciers de Henry Groebel & Cie. et de Henry Groebel et de Olivier Marionneaux.

10janv—10 16 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit, dans l'affaire de

Henry D. Ogden vs Mlle Aimée Vignié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,056.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Cinq lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 25, borné par les rues Général Scott, Millaudon, Wall et Esther, désignés par les Nos 6. 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit: Lots 6 et 7 chacun vingt huit pieds [28] huit pouces [8] de face sur la rue Millaudon sur 100 pieds [100] de profondeur, et les lots 10, 11 et 12 chacun vingt-huit pieds [28] huit pouces [8] de face à la rue Général Scott sur cent pieds [100] de profondeur.

2° Six lots de terre dans le même district, dans l'ilet No 26 borné par les rues Millaudon, Clinton, Wall et Esther, désignés par les Nos 5 à 8 inclusivement et 14 et 15, et mesurant comme suit: les lots 5, 6, 7, 8, chacun, trente pieds [30'] de face à la rue Esther sur cent quarante-deux pieds [142'] huit pouces [8''] et six lignes [6'''] de profondeur, et les lots 14 et 15, chacun, trente pieds [30'] de face à la rue Wall sur cent quarante-deux pieds [142'] huit pouces [8''] et six lignes [6'''] de profondeur.

3° Onze lots de terre dans le même district, dans l'ilet No 254, bornés par les rues Washington, Cohn, Short et Huitième, désignés par les Nos 3 à 12, inclusivement, et 24, et mesurant comme suit: lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun trente pieds [30'] de face à la rue Washington sur cent sept pieds [107'] six pouces [6''] de profondeur; les lots 11 et 12 chacun trente pieds [30'] de face à la rue Huitième sur cent cinquante pieds [150'] de profondeur, et le lot 24 trente pieds [30'] de face à la rue Cohn sur cent cinquante pieds [150'] de profondeur.

Toutes ces propriétés ont été acquises par la défendresse comme légataire universelle de la succession de Mme Anaïs Fortier, No 23,637, d'après un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 2 avril 1888.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement vendue au plus et dernier offrant pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir un billet avec de bonnes et solvables garanties, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir du jour de la date jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les acquéreurs auront à déduire de leur enchère et payer au comptant le montant des annonces, les frais de shérif, du greffier, etc., se montant à peu près à cent soixante dollars et en plus déduire du montant de son enchère et payer au comptant les taxes d'Etat et municipales sur la dite propriété, se montant à peu près à deux cent ($200) dollars.

CHAS. W. DROWN. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10janv—10,16,23,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines à coudre, meubles, etc.

Dr Walter Bailey Sr vs John Haybl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,696—En vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire ci-dessus j'ai saisi et je vendrai à l'encan pour du comptant, à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, SAMEDI, 2 février 1889, à 10 heures A. M.

2 machines à coudre New Home, un nécessaire de toilette, une armoire et d'autres meubles, nattes, stoves, etc, comme l'indique l'inventaire.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 janv—22,27—fév 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Trisconi vs. Louis H. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,681—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Barracks, Broad et Hôpital, mesurant soixante-douze pieds de face à la rue Dorgenois, commençant à une distance de quarante-huit pieds de l'encoignure de la rue Barracks et mesurant vers la rue Hôpital sur une profondeur de cent dix huit pieds trois pouces. entre lignes parallèles; acquis par le défendeur de John Strafe par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 29 septembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 janv—21,28—4,11 18,23 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Mackie vs. Robert Albrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 25,671—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Dureyé (Duverjé), sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans cette paroisse, désignés comme lots numéros Vingt-Trois et Vingt-Quatre dans l'ilet numéro Trente-Sept, qui est borné par les rues Madison, Market, Jackson et Monroe, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le dix septembre mil huit cent quarante-six, et déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan numéro Cent Quatre-Vingt Quinze dans le Livre de Plans numéro Trois, Bis. Les dits lots mesurent, au pied français, chacun trente pieds et un pouce de face à la rue Madison, sur une profondeur de cent cinquante pieds et un pouce, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies et privilèges qui y appartiennent. Acquis par le feu Robert Albrecht comme suit: le lot numéro Vingt Trois, d'Alfred Robelot, par acte passé pardevant H. F. Caire, notaire, le 26 novembre 1856, et le lot numéro Vingt-Quatre, de la même personne, par acte passé pardevant le même notaire le 5 janvier 1857.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2janv—2 9 16 23 30—fév2

ANNONCE JUDICIAIRE.

V. Fisher & Sons vs. Henry Henchert, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 25,665—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement la ville de Carrollton, dans l'ilet "A B" sur le vieux plan de Carrollton, maintenant l'ilet Cinquante et un sur un nouveau plan du Septième District, borné par l'avenue Carrollton et les rues Short, Levee et Fust [maintenant St Charles], et le dit lot est désigné par le numéro 16 et forme le coin des rues Short et St-Charles sur un plan fait par B. Buisson, voyer, le 4 novembre 1840, déposé à l'étude de Chs. Boudousquie, ancien notaire, et mesure cinquante trois pieds neuf pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur et face à la rue Short de cent vingt huit pieds. Conformément au plan déposé à l'étude de Charles G. Fonte, ancien notaire. Ensemble avec toutes les améliorations sur la dite propriété et tous les droits voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 jan—2. 9, 16, 23, 30—2 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,937—En vertu d'un ordre de vente daté du 27 décembre 1888 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 2 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui y trouvent, situé dans l'ilet No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, d'après une esquisse faite par Arthur de Armas, voyer, datée 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, comme suit: Commençant à une distance de 47 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds 9 pouces sur la rue Murat, et commençant à une distance de 92 pieds 2 pouces et 2 lignes du coin des rues Murat et Gasquet; la dite portion de terre a une façade de 20 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 180 pieds 8 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 170 pieds; la mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

2° Une certaine portion de terre triangulaire ensemble avec toutes les améliorations, etc. qui s'y trouvent situées dans l'ilet numéro 508, borné par les rues St-Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le deuxième district de cette ville, formant l'encoignure des rues St-Louis et Scott et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur de Armas, député-voyer de ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil, deux cent trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St-Louis, cent quatre vingt dix-sept pieds sept pouces de face à la rue Scott, et, dans le fond deux cent soixante-onze pieds huit pouces et une ligne sur une ligne oblique et conformément au dit plan et subdivisé en cinq lots du divers mesurements irréguliers.

Conditions—Pour chacune des propriétés un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste en un crédit de un, deux et trois ans en billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque avec privilèges et lien de vendeur pour la propriété particulière pour laquelle les dits billets ont été donnés avec les clauses usuelles de garanties de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat que les actes de ventes doivent contenir et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues pour l'année 1888, en sus du prix du montant de leurs enchères sur chacune des dites propriétés.

CHAS. W. DROWN. Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2janv—2 9 16 23 30—2 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit, dans l'affaire de

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Isabella H. McIntyre et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,982—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 janvier 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poydras, North, St-Francis et St-Charles; le dit lot mesure vingt-sept pieds [27] onze pouces [11] et 5 lignes [5] de face à la rue Poydras, sur le côté sud, une profondeur de soixante-quatorze pieds [74] sept pouces [7] et une ligne [1] et aussi avec soixante onze actions [71] du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, [y attaché].

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière à l'encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au dernier et plus offrant pour ce qu'elle rapportera à crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant son billet à ordre portant intérêt respectivement aux taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. Les dits bons devant être pour la totalité de la réclamation de la demanderesse actuellement due, ou pour la fraction ail nt à la réclamation de la demanderesse, pour le montant offert pour la propriété; la dite réclamation de la demanderesse actuellement due, comme suit:

La somme de quatre cent vingt-six dollars, montant prêté sur le stock, avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er février 1881, et une autre somme de neuf cent vingt-quatre dollars, au montant de la contribution sur les dites actions du fonds capital, avec intérêt à 8 pour cent par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1881; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 pour cent sur $142 00, à partir du 1er décembre 1883; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00 à partir du 1er décembre 1884; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1885; et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $142 00, à partir du 1er décembre 1887 les dits bons devant demeurer garantis par hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera comptant les frais de publicité et les honoraires du shérif, des greffiers, etc., se chiffrant à environ trois cents dollars ($300). En outre, il déduira du montant de son enchère et paiera comptant les taxes d'Etat, de paroisse et de ville sur la dite propriété, se chiffrant à environ cent cinquante dollars. L'acquéreur assumera le résidu de la dite dette, capital hypothécaire qui n'est pas encore dû, mais qui peut être appelé en vertu de la charte et loi de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: La somme de cinq mille trois cent quatre-vingt-seize dollars, et il assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en vertu de la charte et loi, et le reste du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

10jan—10 16 23 26

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Premier District, rue Delorde, entre Baronne et Drayades.

Bois de charron et de forgeron, matériaux et outils, comptes à recevoir, etc., etc.

Succession d'Emma Feodner, épouse de Philippe Kassel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 25,242.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 23 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. William Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 21 janvier 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Baronne, Dryades et Julia, désigné comme lot No 56 sur un plan de C. T. Zimple, voyer, en date du 3 septembre 1823; conformément au dit plan le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Delord, sur une profondeur de 120 pieds et faisant face à une allée dans le fond.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant ——— notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1889. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Et à 1 heure P. M., le même jour, au local ci-dessus décrit, en vertu d'un ordre et pour le compte de la dite succession, il sera vendu l'effet mobilier comprenant un lot de bois et de matériaux de charron, un lot de vieux fer, un lot d'outils de forgeron et deux soufflets et un lot de comptes à recevoir, le tout conformément à l'inventaire déposé en mon bureau.

Condition, pour les effets mobiliers, comptant sur les lieux.

23 janv—23, 26—fév—2, 9, 16, 23.

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District.

Dans l'affaire de Mme Celia Cook et als. vs. les enfants mineurs de Charles Martin et als.

Vente à l'encan pour effectuer un partage.

PAR WARREN HOMES encanteur, bureau No 9 rue Carondelet. — SAMEDI, le 23 février, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 28 juin 1888, et signé le 3 juillet 1888, Dossier No 23,723, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'encan:

Un terrain de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, St. Louis, Prieur et Promenade Carondelet, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 59 et mesure 27 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur et façade à la rue Roman de 110 pieds et forme le coin St Louis et Roman. Tout, plus ou moins, et suivant un plan tiré par Hunter Stewart, Esq. en date de —— janvier 1889. Les améliorations consistent de deux maisons en bois à un étage, citernes, hangars, etc., connu comme le No 64 Nord Roman.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les billets seront divisés avec coupons à la satisfaction des parties intéressées, 10 pour cent devant être payé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

L'acte de vente par devant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1888 et jusqu'au jour de vente.

23 janv—23 27—3 10 17 23 fév

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de choix.

Dans la partie inférieure du Sixième District, sur la ligne du chemin de fer de la rue Prytanée.

Succession de John Pfeifer.

Nos 29,151 et 25,850 consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau, No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 23 février 1889, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et en conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 15 janvier 1889, et rendu dans les procès susdits ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le faubourg Delachaise, Sixième District de cette ville, et désigné comme l'ilet No 37, lequel est borné par les rues Antoine ou Antonine, Plaquemines [maintenant Colisée], Prytanée et Amélie, et mesure [d'après un plan annexé à un acte de E. Pochelu à Mme Frances Waldo, passé au bureau de A. Hero, alors notaire, le 26 septembre 1864] avant environ 214 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Amélie, environ 82 pieds 1 pouce et 7 lignes face à la rue Plaquemines, maintenant rue Colisée, 214 pieds 2 pouces et 4 lignes face à la rue Antoine ou Antonine, sur environ 64 pieds de profondeur, et a été acquis par le dit John Pfeifer par achat de B. Poche à par acte pardevant A. Hero, alors notaire, le 24 octobre 1867. Son voisinage est nouvellement bâti, s'améliorant tous les jours et facilement accessible par les lignes de chemins de fer urbains St-Charles et Prytanée.

Termes et conditions—Moitié ou plus du prix d'achat à un crédit de un à deux ans, par un billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement, 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès pour forcer la collection, et la balance à être payé au comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1889 en plus du prix d'adjudication et payera 10 pour cent comptant sur le prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant, F. Zengel, Esq., notaire, au frais de l'acquéreur.

19 janv—19 26—fév 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Résidence centrale de choix,

Dans le Deuxième District.

Convenable pour affaires et près des églises, d'écoles, de marchés et des amusements.

Dans l'affaire de Jos. E. Comes vs. ses créanciers.

No 25,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A un long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., W. A. Kernaghan, encanteur—bureau, No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 16 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan conformément à un jugement rendu le 4 janvier 1889, et signé le 11 janvier 1889 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété de ville ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Dumaine, plus ou moins, sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles, et borné d'un côté par la propriété appartenant anciennement à Caroline Dumaine ou ses héritiers et de l'autre côté, par la propriété appartenant anciennement à A. Morphy, ou ses héritiers, et dans le fond, par la propriété appartenant anciennement à Mme Hecaud, ou ses héritiers—ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y attachés et y appartenant.

Les améliorations comprennent une bâtisse à trois étages d'une bonne construction et confortablement distribuée, ayant une façade en "Baltimore pressed bricks" et des appartements convenablement distribués à chaque étage. Elle est connue comme le No 76 de la rue Dumaine et touche à la résidence de M. E. Lavillebeuvre, offrant tout le bien être de la vie privée de ville, bien construite et située dans un voisinage respectable. Se recommande à qui cherche un logement supérieur et un placement sûr et avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à 1, 2 et 3 ans en billets égaux payables annuellement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente; 5 pour cent, honoraires d'avocat, en cas de poursuites pour forcer la collection des dits billets. L'acquéreur devra tenir les améliorations assurées en faveur du détenteur ou détenteurs des dits billets jusqu'à parfait paiement. Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'enchère sera requis au moment de l'adjudication. Les taxes dues et exigibles en 1889 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant J. G. Legier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16janv—16 17 18 19 26—fév2 9 16

PAR J. V. GOURDAIN.

Maison confortable.

Dans le Deuxième District, No 209 rue Miro.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 26 janvier 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7 dans l'ilet borné par les rues Miro, Dumaine, Galvez, et St Philippe, mesurant 36 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Miro, sur une profondeur de 172 pieds 11 pouces et 1 ligne sur le côté le plus rapproché de la rue St-Philippe, et 159 pieds, 4 pouces et 2 1/4 lignes du côté de la rue Dumaine, et 38 pieds 3 pouces et 1 ligne de large sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent un cottage simple recouvert en ardoises, ayant 1 grande chambre et 2 cabinets. La bâtisse du fond a 2 grandes chambres, 1 cuisine et une chambre à l'étage supérieur, aussi une bâtisse dans la cour ayant une grande chambre à chaque étage; dans la cour, il y a divers arbres fruitiers, 1 grand hangar, citerne, puit et lieux d'aisance. Le tout d'après un plan à la Bourse.

Termes et conditions—Comptant, ou la moitié comptant et la balance à un crédit de un an avec billets portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'à paiement final, et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les taxes d'Etat et de ville de 1888 ont été payées d'avance par le vendeur.

L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 janv—12 19 26

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE.

Succession de Henry Tailhan.

—No 25,396.—

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 28 janvier 1889, il sera vendu, à 11 heures précises du matin, à Alger, sur le Canal Verret, près du chemin de fer de Morgan, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier 1889:

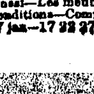

52 vaches laitières, 2 taureaux, 3 boeufs, 1 étalon, 13 poulins, charrettes à lait, wagon, charrettes à provisions, buggy, harnais, bidons, baquets et toutes les ustensiles de la vacherie.

Aussi—Les meubles meublant.

Conditions—Comptant.

17 jan—17 23 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

La plantation Kinderhook, dans la paroisse Madison.

Montres en or et chaines, etc. Billet à recevoir.

Succession de William R. Barstow.

No 23,640—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "C."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 9 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 janvier 1889, il sera vendu à l'encan:

1° Un certain morceau de terre en plantation ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, connu comme plantation "Kinderhook" composé de la quart sud est et moitié sud du nord est ¼ de la section No 11. Le ¼ sud ouest et le ½ ouest du ¼ sud est de la section No 10, le ¼ nord ouest et le ½ ouest et le ¼ sud est du ¼ nord est de la section No 17, le tout dans le township No 15 range nord No 12 est dans le district des terres nord de la rivière Rouge, Louisiane, ayant en moyenne 707 57/100 acres.

2° Une montre en or et chaine, etc.

3° Un billet à recevoir daté à la Nouvelle-Orléans 8 juin 1885, payable le 31 décembre 1886, tiré par G. W. Rancker à l'ordre de William R. Barstow pour ($950) neuf cent cinquante dollars et payable à la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire; dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

5janv—5 12 19 26—2 9 fév.

Actions de l'Hibernia Insurance Company.

No. 9787.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Succession de W. H. Bertbelot.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet,—SAMEDI, 2 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 janvier 1889, il sera vendu aux enchères publiques:

10 actions du fonds capital de l'Hibernia Insurance Company.

Conditions—Comptant avant le transfert.

19 janv—19,26—fév 2

Joli Cottage Résidence dans le Troisième District.

SUCCESSION DE MARIE BUSCHMAN, Epouse de Charles Eckert.

No 25,240—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — SAMEDI, 16 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St. Charles, suivant un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 janvier 1889, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet, borné par les rues Chartres, Royale, Indépendance et Pauline, désigné comme lot No 5 sur un plan de L. H. Pilié, voyer de la ville, en date du 8 mars 1859 et mesurant, au pied américain, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Pauline, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations, connues comme No — rue Pauline comprennent un joli cottage résidence en bois à un étage, confortablement distribué et dans un excellent voisinage.

Conditions—Moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance s'il y en a à un an de crédit en un billet garanti par privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; ensemble, avec les polices d'assurance et toutes les mesures de paiement des taxes dues et exigibles en 1889.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Numa Augustin. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, sera requis pour lier la vente.

12janv—12 19 26—fév2 9 16

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Deux cottages en bois à deux corps de logis, coin des rues Français et Villeré.

Un joli cottage simple rue des Français entre Villeré et Urquhart.

Un cottage attrayant en bois, à deux corps de logis, rue Désiré entre Bourgogne et Remparts.

Un cottage de valeur à deux corps de logis, coin des rues Pologne et Craps.

Maison en bois No 92 rue Indépendance.

In re Mme Catherine Hurley vs Frederick Stachle, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 25,352.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 2 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour pour la paroisse d'Orléans, le 4me jour de décembre 1888 et en vertu d'un ordre de la dite Cour, rendu le 27 décembre 1888, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille en faveur des mineurs de cette vente, et du procès tenu pardevant W. O. Hart, notaire, le 18 décembre 1888, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées, les droits, voies, etc. leur appartenant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Villeré, Urquhart, et Champs-Elysées, désignés comme lots Nos 1 et 2, et formant le coin des rues Français et Villeré.

Le lot No 1 mesure 32 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Français sur une profondeur et façade de 99 pieds sur la rue Villeré. Les améliorations sur le dit lot comprennent un bon cottage double en bois connu comme le No 207 rue Français et est loué pour $20 par mois.

Le lot No 2 touche le précédent et mesure 34 pieds 4 pouces de face à la rue Français, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un grand cottage de résidence double en bois, connu comme le No 205 rue Français et est loué pour $16 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Français, 99 pieds de profondeur sur la première ligne sur la ligne touchant au lot No 2, puis courant sur un angle droit à 2 pieds 6 pouces et 5 lignes et à 127 pieds de profondeur 10 pouces et 5 lignes et à 127 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté opposé et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en un joli et confortable cottage en bois à un étage connu par le No 203 rue Français.

3° Un certain lot ou portion de terre désigné par le No 4, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Craps ou Bourgogne et Amour ou Remparts, mesurant au pied anglais, 53 pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds. Les améliorations sont connues par le No 96 rue Désiré comprenant un grand cottage confortable et bien bâti à deux corps de logis, très bien subdivisé, plusieurs chambres dans la cour, caves, deux écuries à deux étages, en bois dans le fond, etc.

4° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pologne, Craps, Dauphine et Lesseps, formant le coin des rues Pologne et Craps, désignés comme les lots Nos 1 et 2, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pologne sur une profondeur de 101 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois solidement bâti à deux corps de logis, très bien subdivisé, bâti dans le fond, cave, etc., excellent voisinage, etc.

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Amour, Craps et Congrès, mesurant 30 pieds de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, cave, etc., et connue par le No 92 rue Indépendance.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un ou à un et deux ans aussi au gré des acquéreurs. La partie à crédit, s'il y en a, sera subdivisée en billets d'acquéreurs portant 6 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement et garantis par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les améliorations devront être gardées assurées et la police transférée au vendeur. Ainsi que 5 pour cent d'honoraires d'avocat et les autres clauses usuelles. Dix pour cent seront exigés au moment de l'adjudication. Les taxes dues et exigibles en 1889 seront assumées par l'acquéreur.

Les actes, aux frais de ce dernier, pardevant W. O. Hart, notaire.

29déc—29 jan5 12 19 26 fév2

Magnifique propriété d'encoignure.

Le magasin et résidence en bois à deux étages coin Franklin et Thalie, et une maison à un étage en arrière et faisant face à la rue Thalie.

Vente en partage.

Frank Nolting et als vs les mineurs George Marie et Frédérick Nolting.

No 25,596—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON — Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet, SAMEDI, 16 février 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 janvier et signé le 10 janvier 1889, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, formant le coin des rues Franklin et Thalie, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Thalie, Erato et White et mesurant 31 pieds 9 pouces et trois huitième de pouce de face à la rue Franklin sur 96 pieds 11 pouces et cinq huitièmes de pouce de profondeur et de face à la rue Thalie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec billets en coupons au gré des parties intéressées, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, et le transfert des polices d'assurance au porteur des billets en coupons.

L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1889 en outre du prix de l'adjudication.

L'acte vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.

Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

13 janv—13,26—fév—2,9,12,16

LEON QUEYROUZE, "GROCER" EN GROS.

—Importateur de— VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de— Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR.